

Le 7 mars 2019

NOTE D'INFORMATION N° 2019-3

I. DISTRIBUTION DE SACS

Le ramassage des déchets verts reprendra le 1^{er} avril. La distribution des sacs aura lieu dans le local sous la bibliothèque les :

Vendredi 22 mars de 17 à 19h

Samedi 23 mars de 10 à 12h

Samedi 30 mars de 10 à 12h

II. VÉGÉTALISATION CITOYENNE

Lors du nettoyage de printemps, si vous trouvez des fleurs, plantes décoratives, arbustes ou autres qui encombrant votre jardin, ne les jetez pas. Vous pouvez nous les apporter lors de la distribution des sacs. Ils serviront à embellir les espaces publics du village. Nous vous en remercions à l'avance.

III. INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il est désormais possible de s'inscrire toute l'année sur les listes électorales.

Un délai doit cependant être respecté avant chaque élection pour pouvoir y participer. En ce qui concerne les élections européennes du 26 mai 2019, il faut demander à être inscrit sur la liste électorale, **avant le 31 mars 2019**.

Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement s'ils ont accompli les formalités de recensement à 16 ans.

IV. CONCERT À L'ÉGLISE

Le Sextuor de Clarinettes Français se produira en concert en l'église Saint Gilles

le vendredi 5 avril à 20h30.

Programme détaillé dans le flyer joint.

V. FÊTE DU PRINTEMPS ET DU TERROIR

Réservez votre journée du **samedi 13 avril 2019**. Ce jour-là nous organisons une fête du Printemps et du Terroir sur la Place des Tilleuls.

**Restauration sur place,
De nombreux producteurs locaux proposeront leurs produits,
Concours d'épouvantails,
Animations pour adultes et enfants.**

Le programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement.

VI. SOIRÉE CINÉMA

Dans le cadre du festival *Les Images vagabondes* qui a pour thème cette année *la danse dans le cinéma*, l'association *Contrechamps* organisatrice de cet événement nous a proposé de nous y associer.

A la salle de la Mare Henriette vous sera proposée la projection du film culte :

DIRTY DANCING
le samedi 13 avril 2019 à 20h30

Cette projection sera précédée d'une initiation au mambo à partir de 19h30.

VII. SOIRÉE D'IMPROVISATION THÉÂTRALE

Comme l'an passé, le Théâtre aux Éclats organise une séance d'improvisation le

vendredi 29 mars 2019
à la salle de la Mare Henriette à 20h.

Une soirée divertissante à ne pas manquer.

VIII. QUELQUES RAPPELS

Le printemps est là et nous nous en réjouissons. Il convient à cette occasion de rappeler quelques règles à adopter dans le respect de chacun :

1. Nuisances sonores

Nous vous rappelons que l'arrêté préfectoral du 25 mars 2008 autorise les travaux bruyants de jardinage et de bricolage uniquement

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19 h30
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

2. Feux de déchets

D'après la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011, **il est strictement interdit de brûler les déchets verts** ainsi que tout déchet ménager sur l'ensemble du territoire de la commune.

3. Animaux domestiques

Nous rappelons que d'après l'arrêté du maire du 19 janvier 2018 :

- la divagation des chiens en toute liberté et sans surveillance est interdite,
- Ils doivent être tenus en laisse sur les voies publiques,
- Dans un souci de salubrité publique, leurs déjections doivent être ramassées.

Nous vous demandons également de veiller à ce que votre chien n'aille pas en lisière ou dans les bois afin de ne pas perturber la reproduction de la faune sauvage.

Nous vous remercions de tous ces petits gestes qui contribuent à maintenir notre cadre de vie sain et agréable.

Le Maire
Didier Lebret